



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **Du mardi 23 février 2016**

L'an deux mille seize, le 23 février à vingt heures quarante cinq, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 18 février 2016

Présents : VIGEANT Catherine, CHAUVET Bruno, MARECHAL Fabien, RANDONNET Marc, DUMOULIN Jean-Paul, VELINA Olivier, LENOIR Stéphanie, MERCERON Jérôme, RAVARD Stéphane, PORCHET Sébastien, LUCERI Morgane,

Absents excusés : DELIN Pâquerette, Thierry LARIGNON (pouvoir à O. VELINA)

Absents : COHU Jean-Stéphane, MASSARI Philippe,

Secrétaire de séance : LUCERI Morgane,



I – INFORMATIONS GENERALES

1) La Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

CONSEIL DE COMMUNAUTE le 1^{er} février

- Marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction des Maisons de Santé de Benet et Maillezais
- Projet de l'extension et amélioration thermique du Musée de Faymoreau
- Versement de primes aux mises aux normes d'assainissement individuel
- Demande de subvention au Conseil départemental pour l'entretien des pistes cyclables
- Nouveau règlement intérieur pour le Lac de Chassenon





2) Le SYCODEM – TRIVALIS

Pas de nouvelles informations



3) Les syndicats intercommunaux

SYDEV : syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée	Thierry LARIGNON Philippe MASSARI Sébastien PORCHET Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
Syndicat intercommunal d'alimentation en Eau Potable de la forêt de Mervent	Jean-Paul DUMOULIN Marc RANDONNET Paquy DELIN Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
SPL Société publique locale = agence de services aux collectivités locales de Vendée	Thierry LARIGNON	Pas de nouvelles informations	
Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée	Jean-Paul DUMOULIN 	mise en place de la plateforme numérique courant MARS Démarches faites 1 accès pour télétransmission = son nom PLEÏADE - ACTES (délib et arrêtés)	

		- COMPTA - CONVOC et DOCS pour réunions - MARCHES PUBLICS	
CCAS centre communal d'action sociale	Jean-Paul DUMOULIN Cathy VIGEANT Marc RANDONNET Stéphanie LENOIR Morgane LUCERI	Pas de nouvelles informations	
SIVU DES LOGTS FOYERS CIAS centre intercommunal d'action sociale	Cathy VIGEANT Marc RANDONNET	Pas de nouvelles informations	
SICRA Syndicat intercommunal des communes riveraines de l'Autise	Cathy VIGEANT Thierry LARIGNON JeanStéphane COHU	Pas de nouvelles informations	
PARC NATUREL du MARAIS POITEVIN	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	Pas de nouvelles informations	
SYNDICAT MIXTE Des bassins VENDEE SEVRE AUTISES	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	Pas de nouvelles informations Réunion le 7 mars	


4) Les délégations du Maire

Suivant la délibération du 15 avril 2014 :

Depuis le dernier Conseil de décembre :

- Locations : 4 nouveaux contrats signés pour la salle

5) Les commissions intercommunales

Commission 13 juillet	OULMES NIEUL SUR L'AUTISE BOUILLE COURDAULT	organisation 2016 : par Oulmes 1 ^{ère} réunion à programmer Buvette : OGEC de Nieul et Amicale Laique de Nieul
Commission RPI DE L'AUTISE 	OULMES BOUILLE COURDAULT	les prochaines réunions : 17 mars commission « école » avec les parents d'élèves et DDEN le 25 janvier 2016 : création des groupes : CANTINE : le 14 mars et 18 avril GARDERIE : le 21 mars et 9 mai



6) Les commissions communales

ADJOINT / Olivier VELINA

URBANISME LOTISSEMENT	COHU Jean-Stéphane RAVARD Stéphane MARECHAL Fabien PORCHET Sébastien	LES ECLUZIS		Rencontre avec l'ABF et CAUE le 15 février pour point sur la situation ; projet de nouvelle rédaction du règlement en cours ; nouvelle rencontre le 24 mars
		Terrains allée des Maléons	Olivier	A l'étude avec projet ECOLE
		ECO PASS		Renouvellement En attente vote du Conseil Départ

BÂTIMENTS	COHU Jean-Stéphane RAVARD Stéphane MARECHAL Fabien MERCERON Jérôme CHAUVET Bruno LARIGNON Thierry	Démoussage toitures façades	Bruno	
		ECOLE réhabilitation	Olivier	RDV avec les services de SPL le 17 mars 2016 pour lancement faisabilité
		EGLISE	Marc	Solde tranche ferme terminée

ADJOINT / Cathy VIGEANT

ENVIRONNEMENT CIMENTIERE	LENOIR Stéphanie LARIGNON Thierry DELIN Paquy MERCERON Jérôme	Aménagement fleurissement belvédère	Cathy	
		Pieds de murs	Cathy	
		Rue de la Maladrie		
		Clos du bouilleur / panneau	Cathy	
		Illuminations / sapins	Jérôme	
		Cimetière – reprise des concessions		
		Terrains Foot complexe	Jérôme	Bilan financier entretien 2015
INFORMATIONS - COMMUNICATION	RANDONNET Marc LUCERI Morgane LENOIR Stéphanie LARIGNON Thierry VELINA Olivier	Journal municipal	Cathy	
		flashs	Cathy	
		Site internet	Morgane	Mise à jour régulière Suivre ACTUALITES
FÊTES RÉCEPTIONS	MERCERON Jérôme CHAUVET Bruno LUCERI Morgane LARIGNON Thierry	Cérémonie 8 mai / 11 novembre / 5 décembre	Cathy	
		OULMES'AMUSE	Cathy	
		Fête nationale 14 juillet	Cathy	
	Calendrier des fêtes			
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Exposition « A table on lit !!! » Littérature jeunesse à la Bibliothèque municipale d'Oulmes du 17 FEVRIER au 2 MARS 2016		

ADJOINT / Thierry LARIGNON

VOIRIE SÉCURITÉ	MERCERON Jérôme COHU Jean-Stéphane RAVARD Stéphane PORCHET Sébastien CHAUVET Bruno VELINA Olivier DELIN Paquy MASSARI Philippe	Travaux VOIRIE	thierry	Vendée Eau et Sydev interviendront Rue du Ballet au 1 ^{er} semestre 2016
		Trottoirs les Ouches	Thierry	Travaux 2016
		Peinture routièrès	Sébastien	
		Classement voirie	Thierry	
		Association foncière	Thierry	
		Parking Mairie	Jérôme	
		Devant Salle	Jérôme	
		Place André Faucher	Paquy	
		Sécurité RD148 -	Thierry	

		giratoire		
		Assainissement pluvial	Bruno	Aménagement Rue des Groies
ASSAINIS- SEMENT	MASSARI Philippe COHU Jean-Stéphane Paquy DELIN	THIBIE Tests à la fumée	Philippe	Contrôle final Info : intervention de la SAUR depuis le 13 février avec pompe supplémentaire dû à la présence d'eau pluviale dans le réseau !

ADJOINT / Marc RANDONNET

VIE ASSOCIATIVE	MERCERON Jérôme CHAUVET Bruno VIGEANT Cathy	locaux	Bruno	A venir : reprise des états des lieux des locaux mis à disposition des associations
		Assemblées générales	Marc	
FINANCES	VELINA Olivier DELIN Paquy LARIGNON Thierry PORCHET Sébastien	Renégociation emprunts	Marc	Demande faite pour étude sur les prêts du budget annexe assainissement – avril 2016
		Déclaration H1		En attente
		Consommation énergie	Marc	Anomalies détectées voir EDF
		Panneaux et enseignes		Réunion du 23 février
ASSURANCES		Révision contrats	Olivier	A venir avec la CCVSA
P.A.V.E	RANDONNET Marc DELIN Paquy LARIGNON Thierry PORCHET Sébastien COHU Jean-Stéphane RAVARD Stéphane	Travaux suite au diagnostic 2011 Société EXACT	COHU Jean-Stéphane	programmation travaux à déterminer
ACCESSIBILITE E.R.P.	RANDONNET Marc	Travaux suite au diagnostic 2012 Société A2C ^H		Suite à donner au diagnostic – agenda Ad'ap

II – FINANCES 2016

➤ Préparation budgétaire 2016 :

phase	objectifs	qui	Quand
RESULTATS 2015	Résultats prévisionnels 2015 –détermination des plafonds de dépenses et recettes par commission	MAIRE ADJOINTS	10/12
PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2016	Préparation par chaque commission d'un projet de budget	COMMISSIONS	NOVEMBRE DECEMBRE Limite 15/01
CADRAGE	Présentation des budgets des commissions Orientations 2016	MAIRE ADJOINTS	04/02
ORIENTATIONS 2016	Validation des orientations proposées	CONSEIL MUNICIPAL	23/02
CADRAGE DEFINITIF	Résultats définitifs 2015 Examen des budgets définitifs	MAIRE ADJOINTS	10/03
VOTE DES BUDGETS	Budget principal et budgets annexes	CONSEIL MUNICIPAL	29/03

Le Maire demande aux Adjointes et chacune des commissions de se réunir et d'étudier toutes les pistes possibles d'économie de dépenses de fonctionnement, et de revalorisation des recettes, pour pouvoir dégager l'autofinancement nécessaire aux projets d'investissement.

III – SIVOM DES COMMUNES DU MARAIS SUD VENDEE

CONVENTION ENTRE LE SIVOM DES COMMUNES DU MARAIS SUD VENDEE ET LA COMMUNE D'OULMES

Les communes de BENET- BOUILLÉ-COURDAULT-DAMVIX-LE MAZEAU-MAILLÉ-MAILLEZAIS-SAINT PIERRE LE VIEUX-SAINT SIGISMOND-VIX (communes de la CC Vendée Sèvre Autise) ont adhéré au SIVOM des Communes du Marais Sud Vendée lors de sa création par arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2003. Ce syndicat a les compétences suivantes :

- 1) Aménagement des passerelles et ponceaux du Marais Sud Vendée
- 2) Remise en état et entretien des voies rurales et communales à vocation touristique.

La communauté de Communes Vendée Sèvre Autise bénéficie dans le cadre du Nouveau Contrat Régional 2013-2016 (avenant) d'un financement de 340 959 € qu'elle a décidé d'attribuer au développement de l'activité touristique sur les 12 communes de son territoire situées dans le périmètre du Parc Naturel Régional, à savoir les 9 communes adhérentes au SIVOM des Communes du Marais Sud Vendée : Benet ; Bouillé-Courdauld ; Damvix ; Le Mazeau ; Maillé ; Maillezais ; Saint Pierre le Vieux ; Saint Sigismond ; Vix, **ainsi que les communes de Liez, Oulmes et Nieul sur l'Autise.**

Le SIVOM ayant vocation à intervenir dans les domaines sus énoncés est le maître d'ouvrage de cette action.

Il convient donc d'associer la commune d'Oulmes au SIVOM des Communes du Marais Sud Vendée pour cette action ponctuelle par voie de conventionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 Pour et 1 abstention

- DONNE SON ACCORD pour s'associer avec le SIVOM des Communes du Marais Sud Vendée
- Mandate le Maire pour la signature de la convention

IV – QUESTIONS DIVERSES

IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES DE GESTION ET DE COMMUNICATION RELATIFS A LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION SMART GRID VENDEE

Vu le code de l'énergie,

Vu la décision du Premier Ministre du 18 mars 2013,

Vu les statuts du SyDEV,

Vu la délibération du Comité Syndical du SyDEV n° DEL001CS110213 en date du 11 Février 2013 relative à l'autorisation de signature de l'accord de consortium « Smart Grid Vendée »,

Considérant que dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation dans le domaine de l'énergie, et suite aux recommandations du Grenelle de l'Environnement (article 19 Loi Grenelle 1), le Gouvernement a décidé la création d'un fonds de soutien à la mise au point de démonstrateurs de recherche en nouvelles technologies de l'énergie dont la gestion est confiée à l'ADEME et que, dans ce contexte, l'ADEME a lancé en 2011 un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) concernant la thématique des réseaux électriques intelligents,

Considérant que le consortium « Smart Grid Vendée », coordonné par le SyDEV en partenariat avec ERDF, RTE, ALSTOM GRID, COFELY INEO, LEGRAND, ACTILITY et le CNAM est lauréat de cet appel à projet suivant la décision du premier ministre du 18 Mars 2013.

Considérant que le démonstrateur « Smart Grid Vendée » a pour objectifs :

- de permettre une meilleure prise en compte des contraintes locales des réseaux de distribution publique (en complément de la gestion de l'équilibre et de la pointe nationale) permettant de contribuer à une meilleure efficacité énergétique globale, en intégrant mieux les énergies renouvelables tout en maîtrisant les coûts de développement et de renforcement des réseaux de distribution électrique,

- de clarifier les nouvelles interactions des acteurs et les évolutions nécessaires du système électrique pour prendre en compte ces nouveaux besoins de l'optimisation locale.
- de mener une action volontariste auprès des collectivités pour maîtriser leur consommation d'électricité, et les rendre acteurs des besoins de flexibilité.
- de développer, implémenter et tester les solutions mises au point sur un ensemble représentatif et significatif de consommateurs et de producteurs, et sur le réseau de distribution de la Vendée.
- de mettre en place un centre de compétence « Smart Grid » (plateforme de recherche, formation ingénieurs).
- de réaliser une étude sociétale sur les « consom'acteurs » focalisée sur les gestionnaires et les utilisateurs de bâtiments publics.

Considérant que le démonstrateur « Smart Grid Vendée » nécessite la mise en œuvre d'équipements spécifiques de gestion et de communication relatifs à la consommation d'électricité sur des bâtiments ou de l'éclairage public,

Considérant que la Commune d'Oulmes a été retenue par le SyDEV pour l'implantation de ces équipements,

Considérant que cette action n'occasionne pas de coût à la charge de la commune,

Après délibération et à la majorité des voix exprimées (11 OUI, 1 Abstention), le Conseil municipal décide :

- d'autoriser le SyDEV, ou les entreprises titulaires de marchés publics dans le cadre du Projet Smart Grid Vendée, à installer et exploiter des équipements spécifiques de gestion et de communication relatifs à la consommation d'électricité,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention relative à l'implantation d'équipements spécifiques de gestion et de communication relatifs à la consommation d'électricité dans le cadre de l'expérimentation Smart Grid Vendée, et tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.
Prochaine séance le mardi 29 MARS 2016*

Le Conseil municipal,

Le Maire,

